

Comité syndical

Mardi 18 juin 2024 à 19 heures
Au siège d'Organom – Salle du comité
216, Chemin de la Serpoyère – 01440 VIRIAT

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du Comité syndical du 2 avril 2024
2. Autorisation donnée au Président pour la signature du Marché Global de Performance pour la modernisation, l'exploitation et la maintenance de l'usine Ovade et pour la conception, réalisation et exploitation-maintenance d'une unité de préparation de CSR et d'une installation de production d'énergie à partir de CSR
3. Autorisation donnée au Président pour la signature de la convention-cadre de coopération entre Organom et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse (CA3B) sur les opérations de construction d'une unité de production d'énergie par Organom et d'un nouveau réseau de chaleur par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse
4. Autorisation donnée au Président pour la signature de la convention de fourniture de chaleur aux Réseaux de chaleur par l'Unité de production d'énergie à partir du CSR d'Organom
5. Adhésion au groupe Agence France Locale et engagement de garantie à première demande
6. Décision modificative n°1/2024
7. Création et modification des autorisations de programmes et des crédits de paiement en dépenses
8. Création des autorisations de programmes et des crédits de paiement en recettes
9. Autorisation donnée au Président à négocier et à signer le ou les futurs contrats de prêts
10. Compte-rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations
11. Questions et informations diverses